

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 123 (2015)

Artikel: Le costume folklorique : une question de mode?
Autor: Philipona, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Anne Philipona

LE COSTUME FOLKLORIQUE : UNE QUESTION DE MODE ?

S'il est un habit qui semble intemporel et donc non soumis à la mode, c'est bien le costume folklorique. Il donne l'impression d'être la représentation d'un habit porté autrefois et qui n'a pas évolué depuis un temps fort lointain. Il symbolise un passé idéalisé, représentant un âge d'or où les mœurs étaient plus douces et où l'industrialisation n'avait pas corrompu les hommes. Pourtant, le costume folklorique a bel et bien été dessiné un jour et surtout codifié, suivant en cela la mode du moment. Deux temps forts marquent son histoire: la seconde partie du XIX^e siècle, dans un contexte d'affirmation des identités nationales à travers toute l'Europe et les années 1930, où l'organisation en association prend le dessus pour affirmer l'appartenance à une patrie commune.

L'habit de fête ou l'habit de travail devient un costume folklorique dès le moment où il n'est plus porté en tant que tel, lorsque la mode le remplace dans les galetas et le considère comme dépassé. Il est alors ressorti des malles où il était rangé pour être porté comme symbole du temps passé. Dans un premier temps, il n'est pas encore codifié. Au XIX^e siècle, le port du costume se fait principalement lors de manifestations patriotiques. Il est l'un des aspects du *Heimatschutz*, tout comme la sauvegarde des chants anciens et des traditions populaires ou la création du *Heimatstil* en architecture. Le mouvement vient avant tout des élites urbaines qui veulent sauvegarder des éléments d'un passé qui semble leur échapper. Il symbolise la diversité de la Suisse, tout en exprimant une certaine unité, en particulier dans le maintien des valeurs que l'on considère comme supérieures tels la loyauté, l'amour du travail et l'esprit d'indépendance. Le costume tient alors son rôle dans les rencontres patriotiques, comme la fête d'Unspunnen organisée pour la première fois en 1805, répétée en 1808, puis reprise en 1895, les fêtes de lutte et des armaillis, telles celle du Rigi ou de l'Emmental, bientôt reproduites dans toutes les contrées alpestres de Suisse ou encore les fêtes fédérales de tirs.

La Fête des vigneronnes contemporaine à ces manifestations anciennes – le premier spectacle est joué sur la place du Marché en 1797 – est souvent considérée comme à l'origine du costume vaudois. Pourtant, les habits portés sont des costumes de théâtre.

Lors des premières fêtes, ils sont confectionnés et financés par les figurants, qui choisissent des habits qu'ils pourront encore porter une fois la fête passée et qu'ils agrémentent de colifichets ou de rubans aux couleurs de la troupe qu'ils symbolisent¹. L'exemple du costume de l'armailli présent dès la deuxième édition, en 1819, est ainsi caractéristique²: il évolue au fil des éditions dans un style assez éloigné du costume traditionnel. Si celui de 1865, composé d'un costume à carreaux et chaussettes à rayures, nous paraît un peu ridicule, le costume dessiné par Placide Currat (1847-1906), soliste en 1889 et en 1905, inspirera les artistes des fêtes du XX^e siècle: en velours noir et liseré rouge, le pantalon s'arrêtant à mi-jambe. Ce costume est, au final, bien différent du costume de l'armailli gruérien tel qu'il est porté aujourd'hui.

D'autres manifestations ponctuelles accueillent des figurants en costume. Le Village suisse³ de l'Exposition nationale de 1896 à Genève en est un exemple. Considéré comme le clou de la manifestation, il connaît un succès impressionnant, avec 1 100 000 visiteurs qui le parcourent pendant les six mois que dure l'Exposition nationale. Alors que la majorité des pavillons de l'Exposition a pour but de montrer la technique et l'industrie helvétiques, le Village suisse est considéré comme un havre de paix où les valeurs patriotiques sont sauvegardées. Sorte d'Écomusée avant la lettre, il fait vivre une population villageoise – 353 personnes habitent le Village pendant la durée de l'Exposition – représentant diverses régions et vêtue du costume traditionnel, comme si ces costumes faisaient partie du quotidien. Le paysan et la paysanne donnent l'impression d'une stabilité et d'une pureté primitive face à l'industrialisation et au monde ouvrier. Les onze caissières et les neuf vendeuses sont également « en costumes suisses »⁴, sans qu'on ne précise d'ailleurs de quel costume il s'agit.

Le cortège organisé le 25 juin 1898 pour l'inauguration du Musée national à Zurich est un autre exemple: les vingt-deux cantons suisses sont représentés par des tableaux, soit historiques, comme les troupes bernoises marchant vers Neuenegg ou les combattants de l'Escalade pour Genève, soit illustrant des scènes de vie: une noce villageoise à Charmey, les moissons en Argovie ou la pêche en Thurgovie. L'Abbaye des vigneronns représente le canton de Vaud. Une partie des costumes du cortège rejoignent le nouveau Musée pour compléter la collection de costumes nationaux, créée par Julie Heierli (1859-1938),

1 Sabine Carruzzo-Frey, Patricia Ferrari-Dupont, *Du labeur aux honneurs. Quatre siècles d'histoire de la Confrérie des Vignerons et de ses fêtes*, Vevey: Confrérie des Vignerons, 1998.

2 Sabine Carruzzo, « Fêtes des Vignerons de Vevey. Les armaillis en représentation », in *Cahiers du Musée gruérien*, 9, 2013, pp. 89-100.

3 Bernard Crettaz, Christine Détraz (dir.), *Suisse, mon beau village. Regards sur l'exposition nationale de 1896*, Genève: Musée d'ethnographie/Archives d'État, 1983.

4 *Village suisse Genève, Journal Officiel illustré de l'Exposition nationale suisse*, 48, 1896.



Paysan et chasseur dans les Alpes; 22 femmes en costumes des cantons suisses, lithographie du XIX^e siècle.

l'une des premières spécialistes de la question en Suisse. Ces costumes trouvent leur place dans un musée car ils sont vus comme « les derniers vestiges du passé bientôt aboli », que personne ne voudra bientôt plus porter et qu'il faut « conserver comme des reliques »⁵.

LE TEMPS DE L'ASSOCIATION

Le costume prend une nouvelle dimension au début du XX^e siècle: d'un habit de théâtre ou de représentation que l'on porte lors d'une manifestation particulière ou ponctuelle, il devient un costume représentatif, empreint de symboles patriotiques, porté les jours de fête, y compris certains dimanches. Dans ce but, les associations faïtières édictent une série de règles pour que l'habit devienne un costume et ne soit plus un habit traditionnel

5 « L'inauguration du Musée national », in *Gazette de Lausanne* du 27 juin 1898.

porté autrefois. Cette codification n'est pas ancienne et peut être datée à partir de la création des associations et en particulier de la Fédération suisse des costumes (1926). Ce sont les membres de son comité – tout comme les membres des comités cantonaux – qui vont décider si un costume est porté correctement, s'il est conforme aux règles qu'on lui a imposées. Il perd ainsi toute spontanéité: il ne s'agit pas de s'habiller comme autrefois, mais de porter un costume qui a une dimension patriotique.

L'Association des Vaudoises est considérée comme la plus ancienne association de costumes de Suisse et à l'origine de la Fédération suisse des costumes. En 1916, un groupe de Vaudoises décide, dans un élan patriotique et pour remplir un rôle social d'aide aux blessés de guerre, aux réfugiés et aux soldats, de porter le costume national. Elles font ainsi écho aux hommes qui sont mobilisés et portent donc l'uniforme militaire. Son active présidente et membre fondatrice, Mary Widmer-Curtat (1860-1947), résume ainsi le contexte :

Il fallut, pour provoquer la renaissance du costume national, l'exaltation patriotique inspirée par la grande guerre, le sentiment intensifié de l'amour de la patrie et le besoin d'affirmer la solidarité féminine de toutes les classes de la société.⁶

La même année, elle lance un appel dans la presse aux femmes vaudoises pour que, le jour de la fête nationale, elles portent leurs costumes qui sont «si seyants, si originaux et si économiques puisqu'ils ne demandent pas tous les trois mois les transformations qu'exigent la mode»⁷.

Le 24 septembre 1916, une rencontre est organisée au Signal de Sauvabelin, rencontre considérée comme le moment fondateur de l'association. Une centaine de Vaudoises se réunissent, ainsi qu'un nombreux public⁸. La presse s'en fit l'écho: «Le public en général témoigna une sympathie un peu moqueuse, mais somme toute pas trop méchante, à cette manière féminine d'honorer la patrie»⁹. Différents groupes sont représentés: le groupe de chanteuses de Grandson, les femmes de Montreux, une dentellière de Rougemont, ainsi que les Lausannoises à l'origine de la manifestation. Entre chansons, discours et yodlées d'un groupe d'Unterwald en costume, la fête fut, d'après les chroniqueurs, des plus réussies!

6 Mary Widmer-Curtat, «Le costume vaudois», in *Les costumes suisses. Journal de la Fédération suisse des costumes nationaux et de la chanson populaire*, 4, 1934, p. 18 (ci-après, *Les costumes suisses...*).

7 *Gazette de Lausanne* du 27 juillet 1916.

8 *Gazette de Lausanne* du 26 septembre 1916.

9 Mary Widmer-Curtat, «Le costume vaudois», art. cit., p. 14.

RÉNOVATION ET INVENTION

Pour pouvoir porter costume, encore faut-il savoir de quel costume il s'agit. Mary Widmer-Curtat donne la description suivante du costume vaudois :

Jupe sombre froncée à la taille, tablier de couleur, corsage noir, fichu blanc attaché par une broche, et manche du même tissu, serrée au coude par un étroit poignet que ferme un couple de boutons de strass réunis par une chaîne d'argent, coiffe de taffetas garnie de dentelle véritable, légèrement gommée pour que son maintien forme autour du visage comme une auréole.¹⁰

Ce costume ne fait pourtant pas l'unanimité. Dans un long article paru dans la *Gazette de Lausanne*, l'écrivain René Morax (1873-1963) tient ces propos :

Déjà des protestations se sont élevées contre le modèle austère proposé par les arbitres des élégances vaudoises. On nous a montré une robe toute noire, jupe noire, corsage noir, fichu blanc et tablier lilas. (...) C'est un costume de deuil, ou de femmes âgées.¹¹

Il décrit alors des foulards chatoyants, des motifs de fleurs, des tabliers jaunes, rouges, bleus ou à rayures roses et blanches. En revanche, ni lui, ni le groupe des Vaudoises ne défendent la robe à rayures blanches et vertes que l'on retrouve « dans les tirs, dans les fêtes de village, dans les gais cantines où les hommes boivent du vin blanc sous un plafond de drapeaux et de fleurs multicolores »¹². Ce costume, qui vient de la Fête des Vignerons de 1889, semble s'être rendu très populaire et l'Association des Vaudoises lutte encore longtemps pour qu'il ne soit plus représentatif du canton de Vaud.

Pour choisir et dessiner un costume « authentique », on va chercher dans les tableaux ou les dessins anciens. Les nombreuses gravures de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, représentant les habitants de différentes régions, sont recherchées. Certaines sont de peintres connus, comme le Lucernois Josef Reinhardt (1749-1829), considéré comme un pionnier et dont les peintures, rassemblées dans un album intitulé *Schweizer Trachten* publié en 1822, furent une source d'inspiration pour beaucoup de folkloristes, Gabriel Lory (1784-1846), Balthasar Anton Dunker (1746-1807), Sigmund Freudenberger (1745-1801) ou Franz Niklaus Koenig (1765-1832). D'autres sont anonymes. Ces gravures étaient très prisées des voyageurs de l'époque. Pourtant ces représentations ne sont pas

¹⁰ Mary Widmer-Curtat, « Le costume vaudois », in *Le conteur vaudois*, 61, 1923, p. 2.

¹¹ René Morax, « La robe vaudoise », in *Gazette de Lausanne* du 17 septembre 1916.

¹² *Idem*.



Femme en costume du Valais, d'après une aquatinte colorée originale de Mathias Gabriel Lory (1784-1846) publiée par Wolfrath à Neuchâtel en 1824.

fidèles à la réalité. En fait, de nombreux artistes s'inspirent de tableaux ou de gravures de mode et mettent ainsi en scène leur personnage¹³. Ces dessins ne sont qu'une représentation idéalisée: les paysans, par exemple, sont généralement chaussés de petits souliers noirs vernis donnant plus l'impression de bergers de salon que de solides travailleurs. De plus, il est difficile de trouver un costume cantonal, car il est fortement connoté. Les Lausannoises ne veulent pas porter un habit de la campagne et les différentes régions du canton ne se retrouvent pas dans un costume unique.

La même question revient dans d'autres cantons: a-t-il vraiment existé un costume typiquement neuchâtelois ou genevois? Pour Neuchâtel, un article contemporain au renouveau du costume (1928) soulève la question, sans y trouver de réponse claire. Ce qui n'empêche pas la création d'un costume. Un comité provisoire, «secondé par des spécialistes: artistes, historiens, couturières et modistes»¹⁴ est chargé de proposer un costume que l'on choisit ainsi: «Robe d'indienne, fiche de tulle et bonnet de dentelles, ainsi que les bas blancs et les petits souliers à boucle.»¹⁵ Les initiateurs se défendent

13 Christophe Mauron, «Costumes régionaux, à la recherche de la couleur locale», in *Cahiers du Musée gruérien/À la mode*, 9, 2013, pp. 13-24.

14 Rose-Marie Girard, «Être et paraître: la ronde des modes», in *Nouvelle revue neuchâteloise*, 10, 1986, pp. 41-42.

15 «À propos du costume neuchâtelois», in *Les costumes suisse...*, 1, 1928, p. 9.

d'ailleurs d'avoir créé la reproduction d'un costume d'autrefois, mais veulent représenter un pont entre le passé et le présent et donc, qu'importe qu'il ait existé ou non, l'important est qu'il existe à ce moment-là. Il ne doit pas non plus être un costume historique, que l'on porte lors des cortèges. Les organisateurs des fêtes nationales du costume veulent montrer « des costumes actuels »¹⁶, sous-entendu portés spontanément. On va d'ailleurs regretter longtemps que les hommes ne suivent pas le mouvement, mais se contentent de sortir leurs habits pour les cortèges.

Le costume genevois est recréé à l'occasion de la Fête fédérale des costumes de 1931 qui a lieu à Genève. Le peintre Édouard Louis Baud (1878-1948) est chargé « de faire les recherches nécessaires soit au Musée d'Art et d'Histoire, soit à la salle des Estampes de la Bibliothèque de l'Université »¹⁷ et de dessiner un costume. Il s'inspire du dessin du peintre Wolfgang-Adam Toepffer (1753-1817) représentant une jeune paysanne du Mandement. Ce costume recréé est ainsi décrit : « Jupe longue, avec taille très haute, faite en tissu à carreaux ou d'indienne. Corsage entr'ouvert, recouvert d'un fichu noué sur le devant, manches droites arrivant aux coudes, laissant les bras nus, tablier rayé ou uni. »¹⁸

L'UNIFORME AU FÉMININ

Lorsque les Vaudoises créent leur association en 1916, il n'est pas question d'un costume national pour les hommes puisque le but est d'avoir un costume patriotique qui soit le pendant de l'uniforme militaire. Les Vaudois devront attendre 1933 pour avoir leur costume, composé à partir de différentes gravures et approuvé par un jury nommé pour l'occasion. Deux modèles assez semblables sont choisis : l'un pour jeunes hommes, l'autre pour messieurs plus âgés. Ces costumes sont assez sobres, ainsi « il se porte facilement dans la rue sans attirer l'attention et les quolibets »¹⁹. Le groupe change alors de nom et devient l'Association cantonale du costume vaudois.

Dans les autres cantons également, les femmes jouent un rôle important, que ce soit parce qu'elles sont les seules à porter costume ou parce qu'elles s'investissent dans le rôle associatif du renouveau du costume. En Suisse romande, on trouve des femmes à l'origine de différentes associations cantonales. À Genève, l'Association du costume genevois a été créée en 1931 sous l'impulsion d'Hélène Brunet-Lecomte²⁰, la sœur d'Émile

¹⁶ « Remarques au sujet de la fête des costumes », in *Les costumes suisses...*, 3-4, 1931, pp. 27-29.

¹⁷ « Quelques renseignements sur le costume genevois », in *Les costumes suisses...*, 2, 1931, pp. 8-9.

¹⁸ *Idem.*

¹⁹ Mary Widmer-Curtat, « Le costume vaudois », art. cit., p. 15.

²⁰ E. Thuring, « Les fidèles du costume genevois », in *Traditions genevoises. Costumes et Coutumes*, 1, 1959, pp. 13-16.



Réunion des Vaudoises, en 1916, à Sauvabelin. Cette assemblée est considérée comme le moment fondateur du renouveau du costume en Suisse.

Jaques-Dalcroze. Cette Association n'a duré que le temps de la fête. Deux ans plus tard, la Fédération cantonale du costume genevois reprend le flambeau. Le costume neuchâtelois a été également remis à l'honneur à la fin des années 1930, par «un groupe de dames du comité provisoire» et la Société du costume neuchâtelois est créée par une femme, Léa Legler-Monnard, qui en est la première présidente. À Fribourg, c'est sous la houlette d'Henri Naef, conservateur du Musée gruérien, que se crée en 1926 la Fédération gruérienne des costumes et coutumes. On y retrouve quelques femmes, Rose Jans, Martha Perroulaz, Mélanie Toffel et Marie Ruffieux, qui font partie du premier comité et qui jouent un rôle important dans la création et la diffusion du costume féminin.

Les femmes sont actives également au niveau suisse: la Vaudoise Mary Widmer-Curtat préside la Fédération suisse des costumes nationaux de 1927 à 1931. Le nouveau comité de 1931 comprend deux femmes sur six membres du comité. La présence féminine est également importante dans le comité des délégués qui comprend 18 femmes sur 34, et surtout, pour les cantons romands, représentés par quatre femmes sur cinq membres.



Femme et homme en costume du canton de Vaud, gouache sur papier, premier quart du XX^e siècle. Ces deux images appartiennent à un ensemble de 14 dessins d'Henry-Claudius Forestier (1875-1922) consacrés à différents cantons suisses.

UN HABIT DE TRAVAIL POUR LA CAMPAGNE

Dès sa création, une des grandes idées de la Fédération suisse des costumes est de faire du costume national un costume de travail porté par les femmes paysannes. Il est entendu que les femmes citadines ne peuvent pas le porter. Alors, dans les campagnes, on rêve de voir les paysannes en costume traditionnel. Ernst Laur (1871-1964), le charismatique président de l'Union suisse des paysans qui devient président de la Fédération suisse des costumes nationaux en 1931, n'est sans doute pas étranger à ce rôle donné aux femmes de la campagne. Il s'en explique :

La jeune paysanne vit au milieu de ses semblables ; elle appartient encore à une classe distincte de la population. Elle est ainsi la véritable gardienne de l'esprit national et c'est de sa volonté qu'il dépendra que le visage aimé de la patrie subsiste ou se modifie. Pour elle, dans la vie de tous les jours, le costume national a toute la valeur d'un symbole, car il est l'expression vivante, en quelque sorte, d'un idéal fait de l'amour de la patrie et du culte des traditions.²¹

²¹ Ernst Laur, « Quelques mots du nouveau Président », in *Les costumes suisses...*, 6, 1931, p. 6.

Comme les costumes portés lors des fêtes sont des robes souvent sophistiquées, les commissions cantonales créent un costume de paysanne qui soit simple, confortable et peu coûteux, afin que les femmes l'adoptent pour travailler. En voici quelques exemples: en 1933, en Argovie bernoise et dans le canton de Vaud, en 1934 dans les Grisons, à Zoug, dans le canton de Berne et dans le Haut-Valais, en 1935 à Bâle-Ville²². À Genève, un costume de paysanne « qui reproduit fidèlement les costumes anciens », c'est-à-dire inspirés d'une gravure de Joseph Reinhardt, apparaît en 1936²³.

Dans les régions où l'habit de travail des hommes est devenu le costume traditionnel, un habit de paysanne est créé pour s'accorder à celui des hommes. C'est le cas en Gruyère où un costume de faneuse, le dzaquillon²⁴, est dessiné en 1928 pour être assorti au bredzon, l'habit des armaillis. La volonté d'en faire un costume de travail pour les paysannes est très présente. Pourtant, cela ne va pas de soi, car les intéressées n'en ont pas envie et les femmes engagées dans la Fédération sont avant tout des habitantes de Bulle et de Gruyères qui ne veulent pas porter le dzaquillon – tout comme les hommes d'ailleurs de ces deux petites villes ne portent pas le bredzon dans ces années-là, considéré comme un costume de paysans, ce qu'ils ne sont pas. Comme dans d'autres régions, on va alors associer à l'entreprise les maîtresses des écoles ménagères qui vont promouvoir le costume dans les écoles ménagères agricoles, qui font partie de l'enseignement obligatoire des jeunes filles de la campagne. Le costume y est confectionné, puis les élèves le portent pendant les cours. Un nouveau problème va toutefois s'ajouter pour la Fédération gruérienne: ces costumes cousus à l'école ménagère ne respectent pas la forme que l'on a donnée au dzaquillon. Ils sont souvent cousus dans des tissus moins précieux, car l'original, fabriqué par les tisserandes gruériennes, est cher.

À la Saffa, la grande exposition nationale du Travail féminin qui a lieu à Berne du 26 août au 30 septembre 1928, chaque région est invitée par la Fédération suisse à présenter ses costumes, avec, avant tout, les nouveaux costumes de travail, pour montrer qu'ils sont devenus des habits de tous les jours. Le costume doit aussi permettre aux femmes d'effectuer du travail à domicile: tissage, dentelles, tressage de la paille. Cet artisanat est en perte de vitesse et beaucoup aimeraient qu'il soit remis à l'honneur. Il faut donc trouver du travail qui s'y prête. La fabrication du costume traditionnel devrait le relancer. Mais il est difficile d'en faire une activité rémunératrice et cela rend

22 *Les costumes suisses...*, 1933-1935.

23 Hélène Naef-Revilliod, « Genève et ses atours », in *Traditions genevoises, Costumes et Coutumes*, 1, 1959, pp. 10-12.

24 Anne Philipona, « Comment un vêtement de travail devint un habit de fête. L'invention du dzaquillon », in *Cahiers du Musée gruérien/À la mode*, 9, 2013, pp. 73-82.



Publicité pour des bonbons illustrée par 24 femmes en costume des cantons suisses, concours de costume de l'Exposition nationale suisse de 1939 à Zurich (Landi).

le costume très cher. Cet idéal – que le costume national soit porté quotidiennement – ne va donc aboutir que partiellement.

MORAL ET PATRIOTISME

Dans ce contexte patriotique, la question de la morale est intimement liée à la question du costume. Ce dernier permet de lutter contre les modes étrangères souvent associées à des mœurs plus légères. Dès les années 1930, cette idée s'accroît encore, dans un contexte de Défense nationale spirituelle. Ernst Laur l'exprime ainsi :

Telle jeune fille qui aura quelque compréhension de la signification du costume national, ne pourra pas figurer aujourd'hui à une fête des costumes, en tant que Suisseuse profondément attachée aux traditions nationales, et, demain, attifée de façon ridicule, chaussée de souliers en peau de serpent, ornée de colliers de fausses perles, et les lèvres passées à un rouge outré, aller danser aux sons d'une musique nègre. (...) Que chacune de ces jeunes filles ne cesse de mettre ses faits et gestes en harmonie avec l'idéal qu'elle s'est fixé en entrant dans la grande famille des groupes de costumes.²⁵

Le journal de la Fédération suisse des costumes donne quelques exemples de cette morale au travers de questions que se posent ses membres. Celle des cheveux courts va occuper quelques pages: peut-on porter des cheveux coupés «à la Ninon» (cheveux courts) avec le costume national? Les premières réponses des lecteurs sont plutôt excessives: «Une tête avec des cheveux coupés (à la Ninon) va avec le costume national comme un coup de poing dans un œil», «Mon cœur est serré chaque fois que je vais à la campagne le dimanche et que je rencontre des jeunes filles en costume national avec des cheveux coupés. En épouser une? Jamais!!!». «Les cheveux coupés, chose affreuse, quoique parfois commode, évidemment ne sont tolérables que bien cachés sous une coiffe. Doivent être absolument défendus aux groupes qui ne portent que des chapeaux.»²⁶ Mais ces réponses ont suscité aussi des réactions positives, publiées dans le numéro suivant, comme celle de la présidente de la Société du costume neuchâtelois, section de Neuchâtel ville qui «fait savoir qu'elle a les cheveux coupés et que la Coiffure de son aïeule n'a pas perdu de son cachet» et qui invite ses détracteurs à venir la saluer pour s'en rendre compte à la prochaine Fête des costumes nationaux²⁷.

Quelques questions d'ordre plus général apparaissent sans montrer autant de polémiques: faut-il porter un parapluie les jours de pluie? Et les bracelets-montres? Ils sont à considérer comme une faute de goût impardonnable. La longueur de la robe est aussi discutée: des lectrices vont jusqu'à défendre la jupe courte dans un article paru en 1929²⁸. Enfin, courte, pour l'année 1929, puisque l'une d'elles défend l'idée d'une jupe qui puisse descendre un peu en dessous des genoux, pour la rendre plus commode et plus agréable à porter, tandis qu'une autre estime que les costumes nationaux ne sont pas immuables et qu'il est donc normal qu'ils subissent l'influence de la mode. Ainsi, les jeunes filles pourront les porter à mi-jambe, tandis que leurs mères les garderont jusqu'à la cheville.

Même la question des sous-vêtements est soulevée dans un article très instructif du journal de la Fédération: «Qui a compris notre mouvement dans son essence, n'attachera pas de l'importance aux vêtements extérieurs seulement, mais encore aux dessous.»²⁹ Donc, on propose du linge de bonne qualité: pour l'été, du linge blanc en fil ou

25 (Note de la p. 85.) Ernst Laur, «Quelques mots du nouveau Président», art. cit., pp. 5-6.

26 Différentes réponses de la rubrique «Boîte aux lettres», réponse à la question: Cheveux coupés «à la Ninon», in *Les costumes suisses...*, 2, 1928, pp. 11-12.

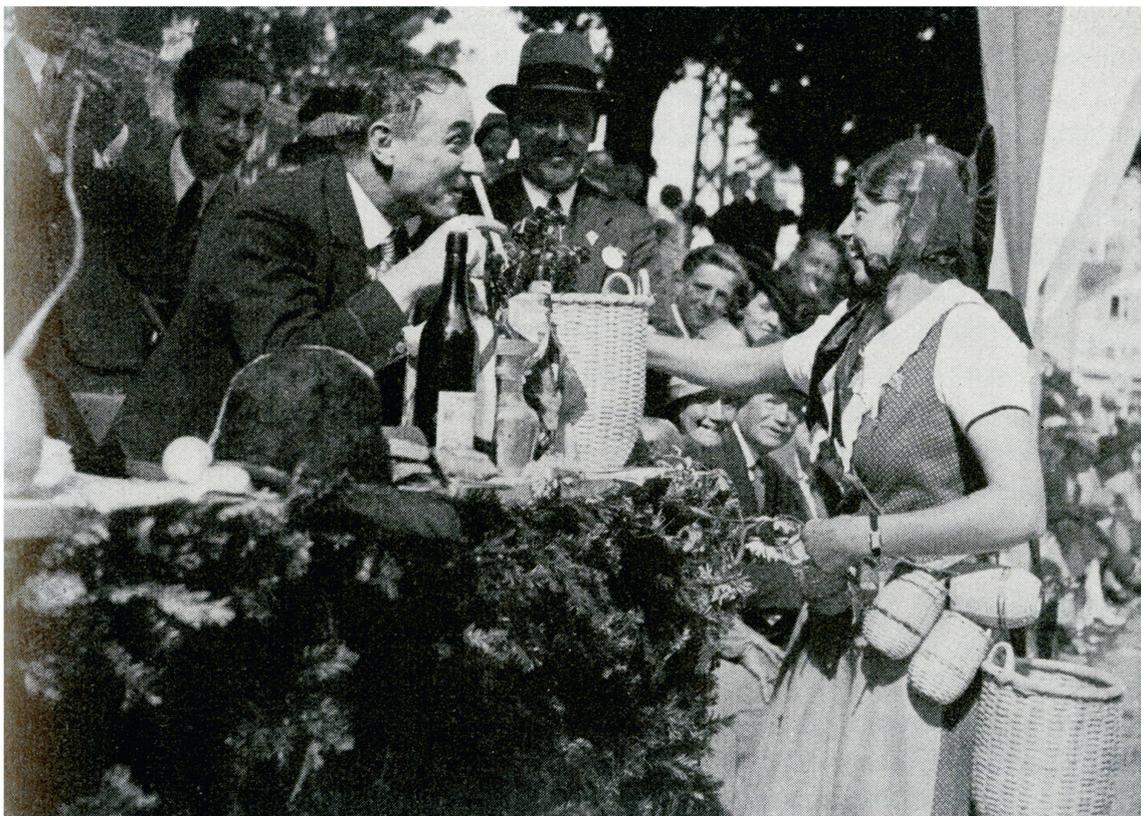
27 «Boîte aux lettres», in *Les costumes suisses...*, 3, 1928, p. 13.

28 «Courtes jupes, longues jupes – jupes longues, jupes courtes», in *Les costumes suisses...*, 1, 1929, pp. 11-12.

29 «Le linge assorti au costume», in *Les costumes suisses...*, 1, 1936, p. 17.



Carte postale du début du XX^e siècle représentant un couple de Vaudois.



Marcel Pilet-Golaz, président de la Confédération, reçoit une corbeille lors de la Fête nationale des costumes suisses à Montreux en 1934.

en coton, pour l'hiver, des sous-vêtements chauds tricotés mains. Rien qui ne soit trop affriolant: surtout pas « du linge bleu-de-ciel, saumon ou vert-d'eau, en soie artificielle, tel qu'il est à la mode à la ville »³⁰.

Tout ceci ne donne que peu de place à la fantaisie et à l'humour. Pour preuve, une amusante polémique à lire dans le numéro de 1934 relatant la Fête des costumes qui a lieu cette année-là à Montreux. La photo d'une jeune fille en costume, endormie dans un train, illustre l'article et suscite le commentaire suivant du rédacteur: « Rentrée – après trois nuits blanches passées à danser. »³¹ Dans le numéro suivant, le rédacteur dut s'excuser de cette « malicieuse remarque ». Une première lettre de protestation révéla que la photo avait été prise à l'aller et qu'il s'agissait d'un « innocent petit somme préparatoire ». « Puis vinrent des réclamations indignées de nos lectrices protestant qu'il n'était pas vrai que les participants à la Fête de Montreux aient dansé trois nuits

³⁰ *Idem.*

³¹ « Fête à Montreux », in *Les costumes suisses...*, 5-6, 1934, p. 46.

durant.» Le rédacteur dut s'excuser et compléta l'information par ces mots : «Le Conseil Municipal de Montreux interrogé a confirmé par écrit que les 3277 participants et participantes à la fête avaient chaque soir regagné leur lit ponctuellement à 9 heures.»³²

Le renouveau du costume national s'est donc épanoui dans un contexte bien précis, celui des années 1930 et de la Défense nationale spirituelle. Organisée dans le cadre de la Landi, la Fête nationale des costumes suisses qui a lieu à Zurich les 19 et 20 août 1939 s'inscrit dans cette ferveur patriotique mise en évidence au travers du port du costume. Pourtant, une fois cette période passée, le costume a continué à être porté, même si certaines connotations ont disparu. Une fois codifié, il est entré dans les mœurs. On le retrouve dans les manifestations officielles. Il est, par exemple, courant de voir les conseillers fédéraux fraîchement élus recevoir des fleurs de femmes de leur canton en costume. Et maints apéritifs officiels sont servis par d'accortes dames en costume. Ce sont également les chœurs, les chorales, les fanfares ou les groupes de danse folklorique qui continuent à le porter. Dans certaines régions, comme en Gruyère, on peut encore l'apercevoir dans les endroits touristiques, en particulier en ville de Gruyères ou lors des désalpes. Les associations cantonales sont toujours actives. Même si le contexte a changé, le costume reste un moyen de s'identifier à une région dans un sentiment patriotique.

³² *Les costumes suisses...*, 1, 1935, p. 46.

